

La Mairie du 7^e recrute des agents recenseurs

Mission

L'agent recenseur, placé sous l'autorité du coordonnateur communal et de son équipe, se voit confier un ensemble d'adresses du 7^e arrondissement à recenser.

Il se rend sur place pour déposer puis récupérer les questionnaires de recensement renseignés par les habitants, ou leur remettre des codes d'accès pour leur permettre de répondre par internet.

Durée

- Formation obligatoire de 2 demi-journées début janvier 2021
- Tournée de repérage (entre les deux séances de formation)
- Collecte pendant 5 semaines à compter du 21 janvier 2021

Qualités requises

Excellente présentation, qualités relationnelles, bonne élocution.

Grande disponibilité. Discrétion.

Persévérance. Ordre et Méthode.


Rémunération

Se renseigner auprès du service du recensement de la population.

Contacts

Mairie du 7^e arrondissement – Service à la Population – Recensement
116 rue de Grenelle 75340 Paris cedex 07

DDCT-MA07-Recensement@paris.fr

- Mme Fatima KHOUKHI, Responsable du service Affaires Générales –
Elections  **01.53.58.75.76**